

MENU



Rechercher ville, acti

RDV sur LaPlace



Bonjour

Accueil > Bretagne > Coat-Méal

Coat-Méal. Un conseil municipal axé sur les conventions

Ouest-France

Publié le 25/01/2023 à 05h09

Lire le journal numérique

Convention avec le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (Sdef)

Depuis plusieurs mois, l'éclairage du terrain de football connaît quelques soucis de fonctionnement. Actuellement, les entraînements se déroulent à Lannilis. Pour résoudre ce problème, lors de la séance de lundi soir, le conseil municipal a donné son accord pour la signature d'une convention avec le Sdef pour le déplacement d'une armoire électrique. Coût des travaux : 4 320 € à la charge de la commune.

Convention Sdef pour extension d'éclairage

Accord des élus pour une convention avec le Sdef pour l'extension de l'éclairage public au lotissement « Antoine ». Montant des travaux : 16 607 €, financement du Sdef : 2 625 €, participation communale : 13 982 €.

Convention de groupement de commandes permanent

La mutualisation des achats est un vecteur important d'optimisation des commandes publiques. Un accord a été voté pour la signature d'une convention de groupement de commande permanent, en vue d'optimiser les achats et cela avec toute structure du Finistère, et pas uniquement avec la communauté des communes du Pays des Abers.

Renouvellement de la convention du Relais petite enfance

La commune de Plabennec assure la gestion du Relais intercommunal. Cette convention permet de répartir le coût de fonctionnement selon trois critères : population, nombre d'enfants de moins de 3 ans et le nombre d'assistants maternels. Accord pour renouveler cette convention.

Convention pour le projet Cœur de bourg

Après l'achèvement de l'étude par le bureau « Ici même », la municipalité a décidé de faire appel à un maître d'œuvre. Un accord a été voté pour la signature d'une convention avec Finistère ingénierie assistance, pour assurer l'assistance à la consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet Cœur de bourg, et ce afin d'élaborer le programme. Coût : 1 300 €.

Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Accord pour un montant de 2 720 € pour l'achat d'une autolaveuse.

Coat-Méal